

Zitierhinweis

Weill-Parot, Nicolas : recension de : Franck Collard, *Le crime de poison au Moyen Âge*, Paris : Presses universitaires de France, 2003, dans : ~ *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2007, 5 - Justices et criminalité, p. 1193-1195, DOI: 10.15463/rec.1189729293, téléchargé depuis Website

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

Franck Collard*Le crime de poison au Moyen Âge*

Paris, Presses universitaires de France,

« Le nœud gordien », 2003, 312 p.

La question de l'empoisonnement au Moyen Âge est un terrain peu exploré, malgré les études anciennes de Louis Lewin et les pages importantes que lui consacre l'historien des sciences et de la magie Lynn Thorndike. Franck Collard s'est employé à combler cette lacune historiographique en se concentrant, non sur le poison en tant que tel, mais sur la « criminalité par poison », privilégiant ainsi une histoire judiciaire, politique et culturelle de l'empoisonnement.

Partant du constat de la « visibilité historique » nécessairement très réduite d'un « crime insaisissable », F. Collard est conduit à en déceler les « affleurements » dans différents types de sources : littéraires (chroniques, romans de chevalerie, hagiographie, etc.), normatives et judiciaires, où ce type de crime est parfois confusément situé entre l'homicide et le *maleficium*. Le caractère « occulte » du crime de poison rend par définition son estimation quantitative particulièrement délicate. L'auteur a réussi à rassembler un impressionnant corpus de cas (420 au total) qui vont du haut Moyen Âge au XVI^e siècle ; selon ses propres termes, si l'empoisonnement n'est pas très important rapporté à l'ensemble de la criminalité médiévale, « il n'en a pas moins peuplé les chroniques et les cours de justice et préoccupé sinon hanté les puissants ».

La singularité de l'arme que constitue le poison est l'objet du chapitre suivant. Après avoir présenté le « marché » du poison, qui connaît un « approvisionnement » bien enrichi aux derniers siècles du Moyen Âge, F. Collard s'arrête sur les « produits utilisés » et leurs « modes d'emploi » (poisons simples, composés, etc.), ainsi que sur leurs effets et les moyens envisagés pour s'en prémunir (en particulier les célèbres cornes de serpent, de « licorne », etc.). Il utilise ici notamment des sources médicales (les traités sur le poison, en particulier le *De venenis* du médecin padouan Pietro d'Abano).

Exploitant ensuite quantitativement les cas qu'il a rassemblés sur toute la période médiévale, l'auteur tente une « sociologie de

l'empoisonnement ». D'emblée, il invite le lecteur à une réflexion sur l'objet historique lui-même : en constituant la principale difficulté épistémologique, le caractère « insaisissable » du crime de poison devient, de ce fait, une clef d'interprétation. Faute de pouvoir vérifier la véracité des affaires d'empoisonnement, crimes par définition les plus difficilement vérifiables et donc aussi les plus faciles à alléguer, l'historien est conduit à redéfinir son objectif : non plus une « sociologie criminelle », mais bien une « sociologie des représentations criminelles » (p. 106). Par là même, comme le montre habilement l'auteur, le crime de poison devient un instrument de divulgation des archétypes à l'œuvre dans les représentations médiévales autour d'un crime particulièrement « abominable ». Quels sont les victimes et les agents supposés d'une telle abomination ? Ces données sont d'une nature (à leur tour) insaisissable, résultats incertains de l'état et de la sélectivité de la documentation, de la « construction culturelle » et d'une possible « réalité criminelle ». La sociologie de cette criminalité construite renvoie, selon F. Collard, pour les supposés coupables à l'altérité : « de sexe » (les femmes), « de religion » (les musulmans, les juifs), « de corps » (les lépreux), « de pays » (l'Orient, l'Italie...). Quant à la sphère sociale dans laquelle la *toxicatio* l'emporte, il semble qu'il s'agisse de la famille. Ainsi est suggérée une sociologie de la représentation du crime de poison où seraient privilégiés d'une certaine manière à la fois l'intériorité (la cellule close du palais, du monastère et de la famille), le sommet (le détenteur du pouvoir est la cible par excellence), et l'extériorité (les « gens en marge » sont les coupables tout trouvés).

Pourquoi ce crime qui ne verse pas le sang est-il à ce point conçu, au Moyen Âge, comme se situant au sommet de l'abomination ? F. Collard traque les résonances de cet *horrendum scelus*. Crime de traître par excellence, crime « insidieux », crime médité qui « prend de court » la victime, crime de comploteurs, le crime de poison « empoisonne » littéralement toute la société chrétienne. L'auteur argumente de façon convaincante sur le bien-fondé de cette métaphore : dissolution de la cellule familiale, « corrosion du corps politique »,

« envenimation de la chrétienté » dont les accusations contre les lépreux et/ou contre les juifs (1321 et 1348) constituent des moments significatifs.

L'étude se concentre ensuite sur la poursuite et la répression de l'empoisonnement. Il n'existe pas de juridiction particulière pour ce type de crime qui, à l'instar de l'homicide, relève, selon les circonstances et la qualité des victimes, des instances ordinaires ou extraordinaires. F. Collard suit les phases de la procédure : l'accusation ou la dénonciation d'un crime difficilement démontrable, mais dont on peut également difficilement se défendre ; les manières d'établir la vérité, variables selon les périodes et les circonstances (ordalie, duels judiciaires, torture) ; les paramètres pris en compte dans la preuve (le rôle de la *fama*, le témoignage, la preuve matérielle, les débuts de l'expertise) ; et les sentences, qui sont peut-être un peu moins implacables que l'on pourrait le croire à première vue : il existe des exemples de disculpation (10 % des commanditaires et 4 % des exécutants) et de rémission. Si l'accroissement très remarquable des affaires judiciaires de *toxicatio*, à partir du XIII^e et surtout du XIV^e siècle, est grossièrement parallèle à la genèse de la répression des sorciers, cela s'explique pour l'auteur par « l'affirmation des structures judiciaires » et par « la volonté spirituelle et politique de débusquer le mal ».

Pour finir, F. Collard s'interroge sur les « enjeux » et les « usages » du poison. Le poison, crime abominable, peut souligner dans les sources hagiographiques la sainteté de la victime. En revanche, dans l'univers littéraire de la chevalerie, son rôle est plus ambigu. Quelques pages remarquables sont consacrées au modèle ambivalent de l'empoisonnement du preux Alexandre (p. 238-241) : les qualités chevaleresques du héros sont telles que seul un moyen infâme peut en venir à bout. Mais sa mort est également le signe de la vanité de la gloire terrestre si subitement dissoute ; de surcroît est-il bien digne d'un chevalier de mourir de cette façon ? Enfin, l'auteur analyse le rôle des accusations d'empoisonnement comme stratégies pour dénouer des situations politiques au mieux des intérêts des accusateurs : les exemples de « reines indésirables », ou bien les cas de serviteurs trop favorisés aux

dépens des grands dans les États en plein développement à la fin du Moyen Âge sont étudiés en détail. Quant aux lépreux et aux juifs désignés comme coupables de complots empoisonnés, les accusations à leur encontre s'expliqueraient par une volonté « de purger » une chrétienté qui, « confrontée à des déséquilibres », se serait sentie « souillée ». Ces accusations sont aussi une manière pour leurs auteurs d'affirmer leur propre « virginité toxique ». Mais elles servent également d'instruments de propagande pour discréditer des adversaires politiques : elles reviennent à plusieurs reprises dans des conflits célèbres comme la lutte du sacerdoce et de l'Empire, l'opposition entre les Armagnacs et les Bourguignons, etc.

Dans sa conclusion, F. Collard souligne les difficultés et les limites de son étude : il s'agit d'une étude d'un crime qui est non seulement caché, mais dont l'identité « manque de netteté dans les esprits médiévaux », dont il ne faut pas exagérer l'importance et qui n'affleure que dans une insaisissable réalité confusément pénétrée de constructions et de représentations. L'auteur choisit, de façon réfléchie et argumentée, de ne pas approfondir l'étude des théories scientifiques qui supportent ces données. On pourrait peut-être discuter ce choix, ne serait-ce que, ainsi qu'il le reconnaît lui-même (p. 146), parce que la question des poisons agissant par leur propriétés occultes (à côté de ceux qui opèrent seulement par leurs qualités premières – chaude, froide, sèche, humide) est vraisemblablement l'une des clefs possibles de compréhension du caractère « insaisissable » du crime de poison. La théorie médicale (avicennienne) de la forme spécifique censée rendre compte de ces propriétés occultes vient redoubler en quelque sorte la nature « occulte » du crime de poison lui-même. De même, à plusieurs reprises, l'auteur revient sur la peste (p. 176 et 194) : mais ne peut-on pas, au moins à titre d'hypothèse, mettre en relation (en partie peut-être) l'étiologie médicale de la peste (une corruption empoisonnée de l'air en sa substance, c'est-à-dire dans sa forme substantielle, ce qui renvoie aux propriétés occultes) et les traités sur le poison dont l'importance semble s'accroître ? Il y a là peut-être un élément de réflexion susceptible d'éclairer cette peur « obsidionale »

du poison, soulignée dans l'ouvrage, et cette atmosphère pénétrée d'occulte.

En outre, le choix de la méthode quantitative, toujours encadrée par une réflexion critique judicieuse, est parfois risqué : surtout sur une période aussi vaste et avec des données tellement diverses. Mais ce risque est assumé par l'auteur (p. 280) qui voit précisément son livre comme un « essai » destiné à des « prolongements ou correctifs ». Et de fait, F. Collard, grâce à une impressionnante moisson de sources, a défriché un sujet particulièrement ardu en essayant de clarifier les objets et les enjeux de son propos – un propos parfaitement construit et d'une grande élégance formelle. Avec son livre stimulant, F. Collard invite l'historien à une réflexion sur la quête historique de ce que nous cache l'histoire.

NICOLAS WEILL-PAROT

Valérie Toureille

Vol et brigandage au Moyen Âge

Paris, Presses universitaires de France,
« Le nœud gordien », 2006, 310 p.

Il faut d'abord saluer en ce livre, issu d'une thèse de doctorat et rédigé dans un style exceptionnellement agréable, l'ambition – qui n'est plus si fréquente – d'atteindre une histoire des faits au-delà de l'histoire des normes et des représentations. Le sujet, contre toute attente, était jusqu'à ce jour entièrement neuf, du fait de sources très dispersées mais aussi des stéréotypes de la criminalité médiévale reposant sur l'image d'une marginalité fantasmée.

L'auteur confronte donc à la théorie judiciaire et aux sources littéraires, qui témoignent des valeurs du temps, les enseignements d'un corpus d'environ 1 200 affaires empruntées à tous les types d'archives criminelles de la France septentrionale et réparties, en dépit du titre, sur la seconde moitié du XV^e siècle et les premières décennies du siècle suivant.

L'état de ces sources ne permettant malheureusement aucun traitement quantitatif, il faut d'abord ruser avec les pièges du discours. Un premier chapitre retrace donc la généalogie (à la fois étymologique et axiologique) du vocabulaire criminel qui, la guerre de Cent Ans aidant, évolue du « larcin » et des « larrons » au

« vol » et aux « brigands », dévoilant ainsi un imaginaire collectif du crime fortement structuré. La norme juridique, derrière l'apparente confusion des coutumiers, dessine également une hiérarchie des valeurs très nette, quoique pragmatique et nuancée, en fonction de multiples critères : prix de l'objet dérobé (le seuil du vol insignifiant étant généralement fixé à 5 sous), vol simple ou par récidive, vol sacrilège, vol par trahison comme celui du serviteur vis-à-vis du maître, vol avec violences, en guet-apens, brigandage de chemins ou de guerre...

Il faut ensuite dépeindre les multiples réalités du vol, à l'aide de sources finalement assez laconiques puisque le récit du vol, de ses motivations, de ses circonstances... s'y dissout généralement dans la banalité du quotidien. Les constatations de l'auteur concordent ici largement avec l'acquis d'autres études sur la criminalité médiévale ou sur le vol à l'âge moderne, dont l'ouvrage propose au passage une brillante synthèse.

Les femmes, comme dans toute délinquance, sont peu présentes même si le vol, souvent par complicité et pour des objets de faible valeur, est le crime qu'elles commettent le plus souvent. Les jeunes, en revanche, fournissent les plus gros contingents puisque plus de la moitié des voleurs poursuivis ont moins de vingt-cinq ans, et même les enfants, qui agissent la plupart du temps à l'instigation d'adultes, n'en sont pas absents. Les nobles font figure d'exception parmi les voleurs ordinaires, au contraire des clercs qui s'illustrent volontiers dans l'art du larcin, d'objets liturgiques en particulier. Vagabonds et marginaux, sans cesse dénoncés comme un terrible fléau par les censeurs du temps, ont sans doute longtemps vu leur rôle surestimé. Enfin, si la pauvreté est naturellement le terreau de la délinquance acquisitive, serviteurs et domestiques ne se signalent guère, leur cas se réglant sans doute à l'intérieur même de la maisonnée. L'essentiel des voleurs appartient de fait au monde ordinaire du travail, et particulièrement du salariat. Parmi ce petit peuple des métiers ne se distinguent que quelques professions à risques : serruriers, fripiers et revendeurs facilement tentés par le recel.

Quant aux circonstances du crime, le crépuscule et la nuit en sont des moments privilégiés. La ville, plutôt que la campagne, en est le